

LIVES Impact



©Hiraman | iStock.com

Précarité du travail parmi les personnes travaillant dans le nettoyage domestique rémunéré en Suisse : Une enquête sur les conditions de travail et l'accès aux ressources

ANDRÉ BORGES, Doctorant, Institut de Psychologie, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne.

MILENA GREVE, Doctorante, Institut de Psychologie, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne.

KOOROSH MASSOUDI, Professeur Associé, Institut de Psychologie, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne.

En Suisse, les personnes travaillant dans le nettoyage domestique rémunéré sont confrontées à des conditions de travail précaires qui menacent leur stabilité économique, leur sécurité physique et psychologique et leur reconnaissance sociale. Cette étude se penche sur les défis que ces travailleuses rencontrent quotidiennement, révélant le besoin urgent de renforcer les protections du travail et les ressources de soutien pour atténuer leurs vulnérabilités et favoriser un environnement de travail plus sûr et plus digne.

La précarité du travail, un état psychologique d'insécurité, d'instabilité et d'impuissance lié au travail, est une préoccupation croissante dans le monde entier (Allan et al., 2021). Des forces structurelles telles que la mondialisation, la numérisation ou l'affaiblissement des protections sociales et du travail contribuent aux sentiments d'insécurité des travailleur-euses, associés à des résultats négatifs tels qu'une mauvaise santé mentale (Kalleberg & Vallas, 2017). Malgré leur emploi, les travailleur-euses précaires peuvent faire face à un faible volume et à une discontinuité du travail, à une insécurité économique, à un pouvoir insuffisant pour améliorer leurs conditions de travail et à un manque de sécurité physique ou psychologique (Allan et al., 2021 ; Blustein et al., 2022). Les professions socialement dévalorisées caractérisées par des arrangements non standard et informels sont particulièrement sujettes à des conditions de travail précaires (Kalleberg & Vallas, 2017). Ces professions sont ➔

principalement reléguées aux travailleur-euses défavorisés et minoritaires, y compris les femmes et les personnes d'origine immigrée (Flores et al., 2021).

Le nettoyage domestique rémunéré (NDR) est un cas illustratif de travail précaire et socialement stigmatisé (Bosmans et al., 2016). L'Organisation internationale du travail (2023) a récemment signalé des difficultés majeures associées au nettoyage dans les ménages privés dans le monde entier, telles que des conditions de travail marquées par des tâches dégradantes (par exemple, contact avec les déchets), des déséquilibres de pouvoir (par exemple, relation servile avec les employeur-euses, manque de protection du travail) et des arrangements précaires (par exemple, salaires bas et incertains, contrats informels ou instables). En Suisse, ce secteur professionnel manque encore de visibilité juridique et sociale, privant les travailleur-euses des réglementations minimales du travail généralement applicables dans le pays (Bonvin et al., 2021 ; EAER, 2022).

Cette étude a utilisé des entretiens semi-structurés pour explorer les expériences de 21 femmes et trois hommes travaillant dans le NDR dans les cantons de Genève et Vaud. Les participant-es ont été recrutés par le biais des réseaux de deux associations partenaires et interviewés à leur domicile, dans des infrastructures universitaires ou en ligne. Les participant-es étaient âgés de 30 à 60 ans ($M=43,6$), travaillaient dans le NDR pour 2 à 19 employeur-euses différents simultanément ($M=6,3$), avaient la citoyenneté suisse (quatre), un permis de travail ou réfugié (17), ou n'avaient pas de statut (3).

Principaux résultats

Le tableau ci-dessous résume nos principaux résultats sur les expériences des participant-es, en se concentrant sur (a) les conditions de travail vécues, (b) les conséquences liées au travail dans le NDR et (c) les ressources et vulnérabilités. Nous décrivons ensuite ces résultats plus en détail et les illustrons par des citations de nos entretiens avec des travailleur-euses du NDR.

| Themes | Subthemes |
|------------------------------|--|
| Conditions | Revenus insuffisants et précaires Manque de protections et de droits du travail Manque de reconnaissance sociale Manque de sécurité physique et psychologique |
| Conséquences | Dégradations de la santé Internalisation de la stigmatisation Ambivalence attitudinale |
| Ressources et vulnérabilités | Ressources comportementales et psychologiques Volition de travail limitée Manque de soutien social Manque de soutien institutionnel |

1. Conditions de travail précaires

Conformément à la littérature existante, le travail dans le NDR est associé à des niveaux élevés de vulnérabilité économique, juridique, sociale et physique. Les principales dimensions identifiées dans notre étude sont :

- **Revenus insuffisants et précaires** : Insécurité permanente quant à la capacité de garantir un niveau de vie décent, en raison de revenus fluctuants et d'arrangements contractuels instables.
- **Manque de protections et de droits du travail** : Incapacité d'accéder aux avantages sociaux de base (par exemple, congé maladie, congés payés), en raison de la non-conformité des employeur-euses aux lois du travail ou d'arrangements de travail informels.
- **Manque de reconnaissance sociale** : Considération du NDR comme un travail invisible et socialement dévalorisé en raison de traitements irrespectueux par les employeur-euses ou de la désapprobation des proches.
- **Manque de sécurité physique et psychologique** : Exposition à des risques physiques (par exemple, surcharge physique, utilisation de produits toxiques) ou à des dommages psychologiques (par exemple, abus, intimidation ou humiliation par les employeurs).

L'une de nos participantes, Emilie, a reçu de son médecin la recommandation d'arrêter de travailler en raison d'une grossesse compliquée. Elle illustre bien comment les travailleurs du NDR compromettent leur santé pour faire face à la précarité :

« Si j'arrête de travailler, je ne gagnerai pas d'argent, car c'est payé à l'heure. Donc, j'ai travaillé jusqu'à deux semaines avant sa naissance, avec difficulté, mais j'ai travaillé. »

2. Conséquences négatives liées au travail

Nous avons identifié des risques spécifiques pour la santé mentale et physique des travailleur-euses du NDR :

- **Dégradations de la santé** : Problèmes de santé physique et mentale répandus (par exemple, troubles musculo-squelettiques, maladies liées au stress, détresse psychologique), en raison de la nature exigeante du travail dans le NDR combinée à des protections déficientes.
- **Internalisation de la stigmatisation** : Estime de soi diminuée, ou sentiments de dévalorisation sociale et professionnelle, en raison de regards sociétaux ou de proches négatifs.
- **Ambivalence attitudinale** : Sentiments mitigés à l'égard du travail dans le NDR (par exemple, trouver de la satisfaction tout en se sentant dévalorisé ; poursuivre l'activité, tout ➔

en souhaitant changer de travail), en raison d'alternatives de travail limitées ou d'opportunités limitées de s'engager dans des activités de développement de carrière.

Notre étude montre qu'en plus des problèmes de santé, travailler dans le NDR peut conduire à une identité professionnelle dégradée et dévalorisée. Zacharie, qui a un autre emploi tout en travaillant dans le NDR pour joindre les deux bouts, avait honte de parler à ses collègues de son activité secondaire :

« (Mes collègues) ne savent pas que je fais la vaisselle ou que je fais le ménage. Je ne leur donne pas tous les détails. J'ai dit que je travaille pour un particulier et que parfois je donne des cours privés. »

3. Ressources limitées pour faire face à la précarité du travail

Le travail dans le NDR semble fonctionner comme un "piège de précarité" en raison de facteurs croisés :

- **Les ressources comportementales et psychologiques ont un impact limité pour compenser les vulnérabilités** : Les stratégies d'adaptation personnelles (par exemple, multiplier les employeurs pour assurer la stabilité des revenus, attribuer un sens et un but psychologiques aux activités) sont insuffisantes pour échapper à la précarité, face à des qualifications faibles, un manque de maîtrise de la langue ou un statut juridique précaire.
- **Volition de travail limitée** : accès entravé aux opportunités de changement et de développement de carrière, en raison de barrières structurelles.
- **Soutien social et institutionnel peu coordonné** : Soutien insuffisant ou inefficace de la part de la famille, des employeur-euses ou des acteur-rices institutionnels.

Les participant-es ont signalé des sentiments d'impuissance et d'incapacité à aller au-delà de leur situation actuelle pour atteindre de meilleures conditions de travail et de vie, comme le décrit Carla :

« Maintenant, c'est trop tard. Je ne me vois pas comme une femme de ménage à cinquante ans, mais je suis sûre que je continuerai à faire le ménage parce que je ne pourrai pas étudier. »

Recommandations politiques

Nous observons que les lois et réglementations du travail en vigueur en Suisse ne compensent pas les conditions précaires spécifiques du secteur du NDR (par exemple, travail isolé, contrats multiples et informels, mauvaise connaissance et mise en œuvre des réglementations). Cela est bien illustré par Martina:

« Il y a des lois en Suisse pour réglementer le travail de nettoyage, mais ils (les employeur-euses) ne les suivent pas. [...] Avec ces gens, nous sommes impuissants. J'ai essayé de trouver de l'aide, de contacter des organisations qui s'occupent de cela dans [ville]. Mais la dernière fois que je suis allé là-bas, la dame (administrative) m'a dit : "Madame, si vous voulez rester et travailler en Suisse, c'est comme ça que ça fonctionne." »

Améliorer les conditions de travail et soutenir le développement de carrière des travailleur-euses du NDR nécessite des actions multidisciplinaires de la part des acteur-rices politiques, associatifs et professionnel-les dans les domaines suivants :

- **Renforcer les protections du travail** : Les acteur-rices politiques devraient se concentrer sur des mesures pour mieux surveiller la conformité des employeur-euses aux lois du travail et renforcer les autorités chargées de la médiation des relations entre personnes employeuses et employées, quel que soit le statut juridique des travailleur-euses.
- **Soutenir les initiatives collectives des travailleur-euses** : Les associations caritatives et les institutions parapubliques fournissent une aide cruciale aux travailleur-euses du NDR en offrant une assistance juridique et sociale. D'autres initiatives devraient viser à soutenir les efforts des travailleur-euses pour développer des organisations collectives, ce qui pourrait contribuer à réduire leur isolement social et à augmenter leur sentiment d'agentivité.
- **Augmenter l'accessibilité des services d'orientation professionnelle** : Les services publics d'orientation professionnelle en Suisse offrent des services gratuits tout au long de la vie. Ces services soutiennent les efforts des travailleur-euses pour sécuriser et améliorer leur stabilité d'emploi et développer des carrières qui ont du sens. Cependant, de multiples barrières liées à la précarité (par exemple, risque de perte de revenu, surcharge de travail ou responsabilités de soins) peuvent entraver l'accès des travailleur-euses du NDR à ces services. Les institutions d'orientation professionnelle devraient prendre en compte les barrières structurelles et développer des services inclusifs et accessibles, par exemple en étendant les heures de bureau, en offrant des incitations financières aux bénéficiaires pour participer à des interventions, ou en développant des collaborations avec des partenaires publics et parapublics, pour travailler sur des problèmes connexes avec les travailleur-euses exposés à la précarité (par exemple, sécuriser l'accès à l'assistance sociale tout en travaillant sur la planification de carrière).

Remerciements

Nous remercions Diana Matos Barbosa, Merry Nivetha Anthonipillai, et nos organisations partenaires, Entraide Protestante Suisse (EPER) et Camarada, pour leur contribution à la collecte de données. ■

Publication liée

Borges, A., Greve, M., & Massoudi, K. (2024). An Investigation of Work Precarity Among Paid Domestic Cleaning Workers in Switzerland. *Journal of Career Assessment*, 0(0). <https://doi.org/10.1177/10690727241287534>

Références citées

Blustein, D. L., Allan, B. A., Davila, A., Smith, C. M., Gordon, M., Wu, X., Milo, L., & Whitson, N. (2022a). Profiles of decent work and precarious work: Exploring macro-level predictors and mental health outcomes. *Journal of Career Assessment*, 31(3), 423–441. <https://doi.org/10.1177/10690727221119473>

Bonvin, J.-M., Lovey, M., Rosenstein, E., & Kempeneers, P. (2021). Social policies put to the test by the pandemic: Food banks as an indicator of the inadequacies of contemporary labour markets and social policies. In M. Pomati, A. Jolly, & J. Rees (Eds.), *Social policy review 33: Analysis and debate on social policy*, 2021 (pp. 95–114). Policy Press. https://doi.org/10.51952/9781447359739_ch005

Bosmans, K., Mousaid, S., De Cuyper, N., Hardonk, S., Louckx, F., & Vanroelen, C. (2016). Dirty work, dirty worker? Stigmatisation and coping strategies among domestic workers. *Journal of Vocational Behavior*, 92, 54–67. <https://doi.org/10.1016/j.jvb.2015.11.008>

Federal Department of Economic Affairs, Education and Research. (2022). Prorogation et révision de l'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleuses et travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique). Federal department of economic affairs, Education and Research (EAER).

Flores, L. Y., Settles, I., McGillen, G. G., & Davis, T. M. (2021). Critical contributions to scholarship on women and work: Celebrating 50 years of progress and looking ahead to a new decade. *Journal of Vocational Behavior*, 126, Article 103490. <https://doi.org/10.1016/j.jvb.2020.103490>

ILO. (2023a). The road to decent work for domestic workers. International Labour Office. https://www.ilo.org/global/topics/domestic-workers/publications/WCMS_883181/lang--en/index.htm

Kalleberg, A. L., & Vallas, S. P. (2017). Probing precarious work: Theory, research, and politics. In A. L. Kalleberg & S. P. Vallas (Eds.), *Precarious Work* (Vol. 31, pp. 1–30). Emerald Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/S0277-283320170000031017>